



S.D.P.M.  
**S.D.P.M.**

SYNDICAT DE DEFENSE DES POLICIERS MUNICIPAUX

**CÉDRIC MICHEL**

*PRÉSIDENT*

14 clos de la Haute Lande  
33125 HOSTENS  
☎ 0.826.81.68.93  
☎ 05.24.84.12.27

sdpm@sfr.fr

## **MISE EN CAUSE DE LA POLICE MUNICIPALE à BEAUVAIS : LE SDPM DEPOSE PLAINTE**

### **Communiqué de presse**

23 février 2012 - Contact presse : 06.22.71.42.45

D'après les éléments communiqués au SDPM par des agents de police municipale en fonction à Beauvais, il s'avère que la vidéo diffusée sur internet qui mettrait en cause la police municipale dans le cadre d'un enlèvement d'un véhicule survenu le 23 février 2012, n'est que partielle.

Elle ne montre pas les évènements survenus auparavant :

Le propriétaire du véhicule se serait vivement interposé à l'enlèvement de son véhicule et aurait bousculé l'un des deux agents de police municipale. Les deux agents auraient essuyé, chacun, au moins un coup de poing asséné par un tiers en cours d'identification. Une policière municipale s'est retrouvée à terre, blessée à l'arcade sourcilière, et a dû être évacuée vers le centre hospitalier.

Ces faits graves constituent des délits graves qui justifient une interpellation des auteurs présumés.

Sur la vidéo, nous voyons en fait un policier municipal, sonné, tenter de maintenir sur place le propriétaire du véhicule. C'est alors, qu'un policier municipal, conducteur canin vient en renfort, et effectue un balayage afin d'appréhender l'individu.

Il est évident que celui-ci ne se laisse pas interpellé, puisque nous pouvons nettement voir sur cette vidéo, que l'individu se retrouve à un moment donné sur le policier municipal.

Le SDPM regrette la désinformation qui a été véhiculée, selon laquelle la police municipale aurait interpellé avec violence une personne sans aucune raison, à l'appui d'une vidéo qui n'est que partielle.

En conséquence, le SDPM dépose plainte avec constitution de partie civile, pour soutenir les agents de police municipale de BEAUVAIS, injustement mis en cause et afin que les auteurs présumés de ces violences soient poursuivis.

Le Bureau national

**WWW.SD-PM.ORG**

